Les souvenirs d'André Chabloz : la grippe espagnole à la caserne

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **5 (1975)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les souvenirs d'André Chabloz

La grippe espagnole à la caserne

Juillet 1918. La Première Guerre mondiale bat encore son plein. Notre pays connaît de sévères restrictions alimentaires. En France, les chars d'assaut américains passent par-dessus tous les obstacles et les armées allemandes reculent sur tout le front.

C'est à ce moment que j'entre à la caserne de Lausanne qui vient d'ouvrir ses portes à une nouvelle école de recrues. Mais, déjà dans la première semaine, des bruits alarmants circulent : deux recrues malades évacuées à l'hôpital y sont décédées. Maintenant, tous les jours, de nombreux conscrits s'annoncent à l'infirmerie ; on parle d'une épidémie de peste qui nous menacerait ; les sorties en ville sont interdites et aucun civil ne se risque aux abords de la caserne. Les choses s'aggravent ; le matin, quand les sections s'alignent dans les corridors avant le départ pour l'exercice, un... deux hommes s'écroulent brutalement sur le plancher. Sur le chemin des Plaines-du-Loup, d'autres chutes se produisent et des bien-portants ramènent ces malades ; quelquefois, ils s'affalent en arrivant dans la cour.

C'est ainsi que, après une dizaine de jours, tous les hommes, officiers et recrues, se trouvaient au lit, pâles et barbus, dans la caserne silencieuse. Seuls douze rescapés, dont j'étais, restaient valides et se partageaient les tâches que nécessitait une telle situation. Bientôt pourtant une aide arriva de l'extérieur et l'avis nous parvint que nous étions renvoyés à domicile. Obligés d'abandonner notre uniforme gris-vert, nous revêtons tunique à col rouge et pantalon d'exercice que nous lançait un employé venu de l'Arsenal de Morges. Affublé de vêtements trop amples et trop longs, serré à la taille par un ceinturon sans passant et si démesuré que l'extrémité libre se balançait à chaque pas, je décidai de me rendre à Echandens où j'avais postulé la place d'instituteur. La nouvelle de l'épidémie sévissant à la caserne de Lausanne y était parvenue, et si mon lamentable accoutrement éveilla quelques sourires chez les membres des autorités que je réussis à atteindre à leur domicile, aux champs ou dans leurs vignes, aucun d'entre eux n'en parut offusqué. Et je rentrai le plus rapidement possible dans mon village natal. Là, comme je passais devant la forge, un ouvrier s'arrêta, perplexe : « Ah ! c'est toi ? Ils ont dit par-là que tu étais mort ! »

Or, j'étais encore bien vivant puisque, trois jours plus tard, une lettre officielle m'annonçait ma nomination à la tête de la 1re classe d'Echandens où je devais commencer mon activité le 4 août.

La veille au soir, je m'installais dans l'une des chambres de l'Auberge communale. La nuit venue, une quarantaine de gamins couraient et criaient sur la place publique, se poursuivant jusque dans les jardins, écrasant les salades, renversant barrières et « berclures » de haricots. A 22 heures. quand je sortis pour les inviter à quitter les lieux, l'un d'eux questionna : « Qui c'est çui-là ? » et aucun ne fit mine de se retirer.

Ils furent renseignés le lendemain quand ils entrèrent en classe où ils occupèrent les 29 tables à 2 places, laissant encore 4 camarades debout dans un coin. D'emblée, j'imposais à ceux qui avaient crié la veille une composition-punition de 15 lignes dans laquelle ils avaient à montrer les avantages de la discipline dans la rue. Dès ce soir-là, la place publique connut une tranquillité quasi complète et tout le village sut qu'il avait retrouvé un maître d'école.

A. C.

La caserne de Lausanne, il y a 40 ans. (Edit. Cohen, Lausanne)

Surdité

PRO-SENECTUTE aide à la Vieillesse ainsi que **l'AIDE COMPLÉMENTAIRE DE L'AVS** finance l'achat d'un appareil de surdité, ceci après certificat médical.

Pour nous faciliter les démarches, veuillez préciser dans le bon ci-dessous que vous nous retournerez :
(Soulignez ce qui convient).

BOUVIER Frères
Lunettes et appareils acoustiques
43 bis, avenue de la Gare, 1000 Lausanne
Téléphone 021/23 12 45

Bénéficiez-vous de l'aide compl. AVS OUI/NON
NOM : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____ AGE : _____